

## COMMUNE D'ORSAY

### ARRETE N°24-253

#### **Désignation des Présidents des bureaux de vote pour les élections européennes du 09 juin 2024**

***Le Maire de la commune d'Orsay,***

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code électoral et notamment l'article R 43,

Vu le décret n°2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale.

Vu l'arrêté n°2024-PREF-DRCL/031 du 19 mars 2024 portant institution des bureaux de vote dans la commune d'Orsay,

**Arrête :**

**Article 1** - Sont désignés comme Présidents des bureaux de vote les élections Législatives du dimanche 30 juin 2024 :

Bureau de vote n°1 : Rémi DARMON

Bureau de vote n°2 : Véronique France-TARIF

Bureau de vote n°3 : Alexis MIDOL-MONNET

Bureau de vote n°4 : Eliane SAUTERON

Bureau de vote n°5 : Frédéric HENRIOT

Bureau de vote n°6 : Elisabeth DELAMOYE

Bureau de vote n°7 : Didier MISSENARD

Bureau de vote n°8 : Pierre CHAZAN

Bureau de vote n°9 : Eric LUCAS

Bureau de vote n°10 Pierre BERTIAUX

Bureau de vote n°11 : Elisabeth CAUX

Bureau de vote n°12 : Yann OMBRELLO

**Article 2** - Sont désignés comme Présidents des bureaux de vote les élections Législatives du dimanche 07 juillet 2024 :

Bureau de vote n°1 : Rémi DARMON

Bureau de vote n°2 : Alain CANO

Bureau de vote n°3 : Anne-Charlotte BENICHOU

Bureau de vote n°4 : Eliane SAUTERON

Bureau de vote n°5 : Frédéric HENRIOT

Bureau de vote n°6 : Elisabeth DELAMOYE

Bureau de vote n°7 : Didier MISSENARD

Bureau de vote n°8 : Hervé DOLE

Bureau de vote n°9 : Eric LUCAS

Bureau de vote n°10 Pierre BERTIAUX

Bureau de vote n°11 : Elisabeth CAUX

Bureau de vote n°12 : Yann OMBRELLO

**Article 3** - Conformément aux dispositions de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et sa transmission en préfecture.

 Fait à Orsay, le  
Rémi DARMON  
Maire d'Orsay

28 JUIN 2024

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la transmission en préfecture le : 28 JUIN 2024  
de l'affichage le :

28 JUIN 2024